

Décembre 2010

## ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT DE SACLAY (ASES)



L'ASES intervient sur 3 axes :

- Informer et mobiliser la population sur les projets touchant au cadre de vie et à l'environnement du village de Saclay.
- Mener ou soutenir des actions visant la préservation des terres agricoles et la défense du patrimoine (naturel, historique ou culturel) du plateau.
- Sensibiliser les habitants au respect de l'environnement à travers des projets pédagogiques.

### Saclay n'est pas qu'un plateau, c'est aussi un espace de vie à respecter...

Ce cahier expose la position de notre association sur le projet de transport soumis au débat public par la Société du Grand Paris. L'ASES se veut être l'écho des intérêts des adhérents et habitants de Saclay en matière d'environnement et de respect du cadre de vie.

C'est un fait, le nom de Saclay désigne une grande part du périmètre géographique de l'Opération d'Intérêt National pilotée par l'État. Aux premières loges des ambitions de ce développement territorial, il nous paraissait légitime que l'avis et les attentes des habitants de notre commune, notamment en matière de transport, puissent être recueillis en amont.

Force est de constater que notre village a été écarté du débat du Grand Paris et plus largement de l'OIN. L'ASES regrette que la SGP n'axe son discours que sur le transit de voyageurs en faisant abstraction de la vie des personnes résidant sur le Plateau, alors que nous serons les premiers impactés par les travaux pharaoniques que le projet générera dans les quinze prochaines années.

Bien qu'a priori favorable à l'idée de développement économique du Plateau et à l'amélioration des moyens de transport de nos concitoyens, nous constatons que le projet de Réseau de transport public du Grand Paris ne prend en considération ni l'existence de notre village, ni les cicatrices durables que l'ensemble de l'opération risque de laisser en matière d'urbanisme et d'environnement.

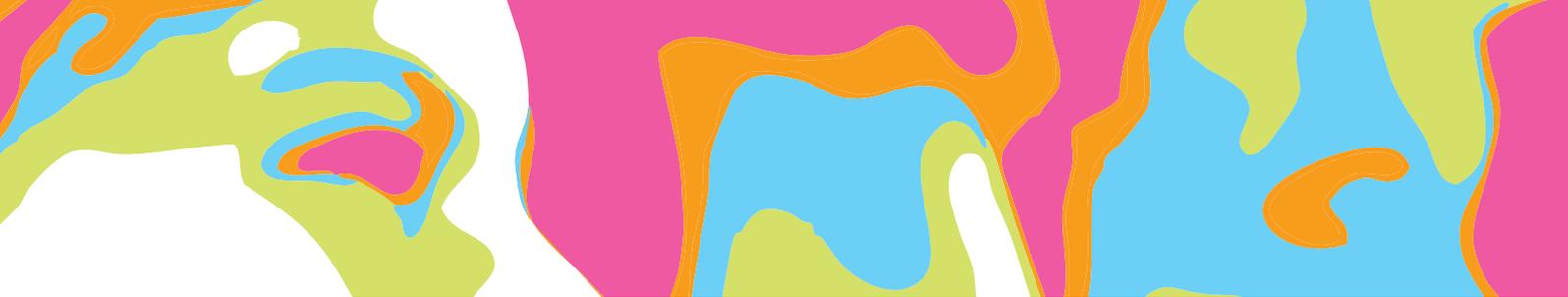
**A.S.E.S**

[www.ases-saclay.fr](http://www.ases-saclay.fr)

Contact : [info@ases-saclay.fr](mailto:info@ases-saclay.fr)

12, place de la Mairie  
91400 SACLAY

Les cahiers d'acteurs sont des contributions sélectionnées par la CPDP qui décide de les publier sous forme de cahiers d'acteurs. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.



## Transports

### DESSERVIR LE PLATEAU N'EST PAS FORCÉMENT SERVIR SACLAY...

En prévoyant la création d'une gare « Saclay-Sud » sur le plateau du Moulon, la portion du tracé du Réseau de transport du Grand Paris qui nous intéresse particulièrement (tronçon Versailles/Saclay-sud/Massy) a pour vocation d'acheminer la population qui travaillera ou étudiera sur le plateau à l'horizon 2025.

OIN, Plan Campus, Cluster... nous promettent ainsi le rayonnement économique et universitaire qui semble tant manquer à la France sur la scène internationale. Mais qu'en est-il des intérêts à court et moyen terme des personnes qui vivent et évoluent aujourd'hui sur « ces terres promises » ? Quelle sera l'utilité d'une gare pour notre commune si elle demeure isolée de tout maillage efficace avec un réseau de bus rattaché à Saclay Bourg et au Val d'Albion ? Que penser d'un tracé dont la mise en service n'est pas prévue avant 2025 ?

L'ASES est favorable à un projet moins spectaculaire à l'échelle mondiale mais dimensionné aux besoins de transport à court terme des habitants de Saclay. Ainsi, le prolongement du TCSP (Transports en Commun en Site Propre) entre Massy et St-Quentin-en-Yvelines, nous paraît être une solution plus appropriée qu'un métro automatique, tant par sa rapidité de mise en œuvre que par son coût plus raisonnable. Parallèlement, il convient de renforcer et remettre en état les rames et les infrastructures du réseau existant et de réfléchir sur un développement des lignes Grande Vitesse pour desservir les grands axes de mobilité nationaux et internationaux (aéroports, gares TGV...).

Un renforcement du maillage du réseau secondaire permettrait quant à lui l'interconnexion des voyageurs au niveau de l'Île-de-France.

## Urbanisme

### DE LA VILLE-MONDE À LA VILLE MORNE, IL N'Y A QU'UN PAS...

Si le concept de ville-monde peut trouver une légitimité théorique d'un point de vue démographique et économique dans certaines parties du globe, nous considérons que ce modèle de développement de société n'est pas souhaitable sur le plateau parce qu'il ne tient pas compte des réalités historiques, sociologiques et environnementales de « l'ici » et du « maintenant ».

Selon nous, l'hyper-concentration en un point des acteurs et des structures nuira non seulement à l'équilibre socio-économique du pays mais aussi à la qualité de vie existant autour de Saclay.

En matière d'urbanisme, nous craignons que la densité du projet foncier piloté par la Société du Grand Paris dévisage durablement notre territoire. La SGP a en effet été dotée de droits supra-régionaux lui permettant d'exproprier et de préempter tout bien dans le cadre de l'aménagement du réseau de transport. Même si des Contrats de Développement Terri-

torial peuvent prévoir des Zones d'Aménagement Différés (ZAD) autour des gares, rien ne nous garantit que les programmes immobiliers seront réalisés dans une démarche de valorisation de l'espace et le respect de l'identité rurale des villages du plateau comme celui de Saclay. En choisissant de positionner la nouvelle gare « Saclay-Sud » loin d'une zone déjà urbanisée, le projet va à l'encontre du projet de Schéma Directeur d'Île-de-France voté par la région qui favorise une densification raisonnable en matière d'urbanisation.

En ce qui concerne Saclay, dans l'hypothèse selon laquelle les 350 ha de terres situées derrière la Martinière s'avéraient réquisitionnés en raison de leur proximité stratégique avec la gare « Saclay-Sud », nous alertons la SGP sur les conséquences pour notre commune de devoir assumer ce nouvel « îlot » d'habitations, qui viendrait complexifier la gestion du village déjà géographiquement scindé entre le Val d'Albion et le Bourg.

## Environnement

### TRANSMETTRE À NOS ENFANTS BIEN PLUS QU'UN MÉTRO...

L'activité agricole de notre territoire est inscrit dans l'« ADN » de nos villages. Ainsi, la préservation de 2 300 ha de terres sur le plateau obtenue par l'ensemble des associations de sauvegarde de l'environnement constitue un symbole de notre attachement à notre patrimoine rural. Toutefois, aucun document officiel provenant du projet du Grand Paris ne nous précise si cet espace sera bien « sanctuarisé » en un seul tenant et non disséminé en « tâches de léopard » sur le périmètre de l'OIN les rendant de facto inexploitable.

Bien que confiant dans l'expertise des intervenants mandatés par la SGP pour assurer la maîtrise d'ouvrage du projet du Grand Paris, les récentes inondations qu'a connu le plateau ces dernières années (ex.: Villiers-le-Bâcle en 2007) nous rappellent l'extrême vigilance avec laquelle tout aménage-

ment sur le plateau doit être mené. Des études hydrauliques et géotechniques doivent être menées en amont à la fois sur le périmètre du plateau de Saclay (l'Yvette, la Bièvre), mais également sur les zones susceptibles d'être impactées en Ile-de-France. Doit être également pris en compte dans les aménagements futurs le projet de réhabilitation du réseau de rigoles (imaginé au XVIIe s. pour alimenter en eau les bassins de Versailles) pour lequel nous réitérons notre soutien, tant pour sa finalité que pour sa contribution au patrimoine naturel de notre territoire.

Nous sommes également partisan d'une étude d'impact sur le plan de la biodiversité. À titre d'exemple, une réserve ornithologique classée fait partie du périmètre du projet Grand Paris. 224 espèces (sur les 328 existantes en France) ont été aperçues au cours des dix dernières années sur l'« étang vieux » de Saclay.

## Développement durable

### ET SI SACLAY INCARNAIT UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

#### « RURBAIN » ?

À l'heure où toute l'attention de la classe politique, de la communauté scientifique et universitaire, des médias, des architectes (etc.) est focalisée sur l'avenir de notre territoire, il est de notre devoir d'offrir, au-delà de la détermination d'un réseau de transport, un véritable contrat de développement durable à Saclay.

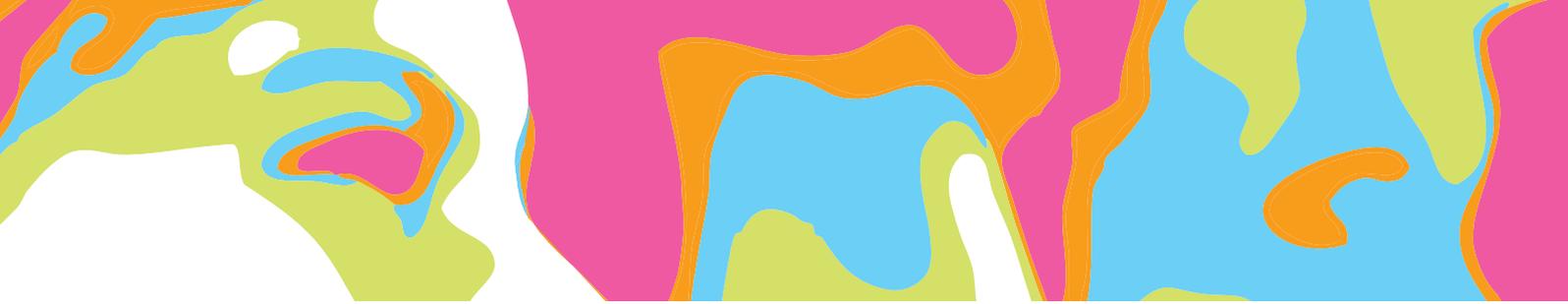
Même si notre position en faveur de la sauvegarde de l'environnement, de l'agriculture et du cadre de vie nous conduit à adopter une posture d'opposition relative, le « moteur » de notre action n'est pas si éloigné des initiateurs du projet du Grand Paris : valoriser un territoire d'exception par un projet d'exception.

C'est pourquoi nous privilégions dans ce dossier les solutions répondant à court terme aux besoins des personnes qui ont choisi de s'implanter sur le plateau, celles qui sont amenées quotidiennement à le traverser, avant de construire un projet pharaonique

bâti sur des hypothèses démographiques et économiques contestables.

À titre d'exemple, en parfait accord avec son caractère agricole mais également avec l'essor de plusieurs pôles de compétitivité technologiques sur le plateau, la piste évoquant l'implantation d'une plateforme de recherche en agriculture bio constituerait un axe de développement régional en phase avec les enjeux économiques et de développement durable du pays.

De la même façon, dans le prolongement de tout tracé de transport d'envergure, nous attendons du projet du Grand Paris qu'il porte des solutions de déplacement plus simples et plus respectueuses de la nature à l'instar du « vélib ». Ces déplacements légers, adossés aux tracés des TCSP, pourraient accroître l'attractivité de notre territoire en déployant à grande échelle des solutions de mobilité innovantes. ●●●



- comme par exemple des vélos à assistance électrique parfaitement adaptés au relief du plateau. Dans cette vision durable du plateau, il nous paraît inconcevable de focaliser le débat uniquement sur la question des transports ferroviaires tant les synergies

entre les sphères de développement existent et nous conduit à plébisciter un modèle de société qui assure un lien entre avenir et patrimoine, réalité démographique et habitat durable, développement urbain et terres agricoles...

## EN CONCLUSION

### **Nous refusons un projet de transport sur la base des arguments suivants :**

- La concertation avec les communes, la population locale et les usagers ne s'est pas faite en amont de la présentation du projet de Réseau de transport du Grand Paris alors que les premiers pénalisés seront ceux qui vivent sur Saclay. À ce titre, nous défendons l'idée d'une charte de développement concertée entre tous les acteurs de la vie économique, sociale et politique du plateau.
- Le projet de transport nous paraît surdimensionné alors que des solutions moins coûteuses, mieux intégrées au tissu de transport actuel et respectant la qualité de vie sur le plateau pourraient être privilégiées.
- L'urbanisation massive générée par le projet risque de dévisager durablement le paysage du plateau et menace l'exploitation des terres agricoles, ce malgré les 2 300 ha de terres préservées.
- Toutes les dispositions en termes de développement durable ne nous semblent pas avoir été assez prises en considération pour garantir un développement harmonieux de nos villages et répondre aux grands enjeux de notre société.

### **Nous préconisons des solutions alternatives telles que :**

- Le développement du TCSP ;
- Le renforcement et la rénovation des lignes RER B et C ;
- L'intégration des solutions proposées par les architectes qui ont travaillé sur le projet du Grand Paris, à l'instar de Roland Castro qui propose d'adosser le tracé de transport ferroviaire à celui des autoroutes lorsque cela est possible ;
- Réfléchir à un développement économique calé sur « l'identité verte » du plateau de Saclay et respectant le cadre de vie encore préservé des villages comme celui de Saclay.